

différences sous-jacentes aux divisions théoriques de la science économique. Ils ajoutent ensuite que les conditions varient entre les pays, tant dans la nature des objectifs de développement que dans les principales variables économiques, sociales et politiques qui influencent le processus de développement. En fait de lapalissade, on ne saurait trouver mieux. Les auteurs en concluent que les généralisations ne peuvent être d'une grande utilité — on ne peut certes s'attendre à ce que le Conseil économique consacre le temps et les ressources nécessaires à une étude approfondie de chacun des pays du Tiers monde. Il a d'ailleurs tout à fait raison d'affirmer qu'une telle entreprise est au-dessus de ses moyens. Mais comme il ne pouvait guère passer sous silence les conclusions des quelques recherches entreprises, le Conseil a été amené à adopter une démarche plus simple: «... nous avons posé l'hypothèse que tout pays en développement qui s'adresse au Canada pour obtenir de l'aide désire en recevoir des capitaux et des techniques et aussi jouir d'un accès élargi au marché canadien pour ses produits». Il se garde bien toutefois de s'étendre sur les lacunes de cette démarche ou sur les prémisses qui sont censées la soutenir. Qui plus est, cette démarche plus simple passe complètement à côté du problème fondamental, à savoir que les pays du Tiers monde sont tout à fait incapables, dans les conditions actuelles, de sortir de leur état chronique de «sous-développement». Rappelons à ce propos ce passage du rapport déposé en 1977 par le président du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE):

Malgré le formidable essor économique des 20 dernières années, la perspective d'un développement réel est assombrie par le fait que les nations et les populations les plus pauvres n'ont que très peu amélioré leur sort. Presque partout où on a enregistré des taux impressionnants de croissance économique, il n'y a pas eu une croissance équivalente de l'emploi ni une amélioration sensible de la distribution relative des revenus, ainsi que l'ont souligné dans leurs discours Robert McNamara et d'autres personnes. Au contraire, le chômage a eu tendance à augmenter et les revenus à se polariser davantage, parce que le développement n'a pas su créer suffisamment d'occasions d'emploi productif. Bien qu'il décrive les divisions sociales qu'a engendrées cette croissance atténuée et bien qu'il reconnaisse que les élites politiques ont été influencées par les données premières de la «théorie de la dépendance», le Conseil économique se contente de remettre à l'honneur le vieux modèle économique libéral. Pourtant, c'est la dimension politique de la «croissance sans développement», c'est-à-dire les graves dangers de la distanciation sociale entre les riches et les pauvres, entre les villes modernes et les campagnes ancrées dans les traditions, entre les possédants et les non-possédants dans les pays sous-développés qui a amené

ces élites politiques à exiger des réformes majeures dans la structure de l'économie internationale.

Le Conseil économique fonde sa vision optimiste de l'avenir sur deux grandes hypothèses. Premièrement, la stratification sociale évidente dans les pays sous-développés n'est que temporaire. Deuxièmement, d'ici 20 ou 30 ans, la plupart des pays du Tiers monde auront rejoint ceux qui sont déjà parvenus à s'industrialiser, à savoir Hong-Kong, Singapour, Taïwan et la Corée.

Aucune preuve n'est présentée à l'appui de la première hypothèse, tandis que la seconde est tout simplement l'expression d'un bel espoir. Par ailleurs, les auteurs font preuve d'une incroyable naïveté en supposant qu'on peut étouffer la conscience et l'action politiques des masses défavorisées du Tiers monde en leur mettant sous le nez des modèles qui permettent d'espérer quelque amélioration du revenu par habitant aux alentours de l'an 2 000. Le Conseil admet ensuite que les concessions qu'il est disposé à recommander profiteront seulement aux plus avancés des pays du Tiers monde. Pourtant, encore là, «... il est peu probable qu'une démarche significative... (dans le sens d'une libéralisation des échanges, d'une ouverture du marché canadien aux produits de ces pays)... soit entreprise avant qu'il ne se produise une amélioration marquée dans des domaines comme le chômage... (au Canada)... En attendant, nous ne saurions, en toute conscience, proposer autres choses que le maintien de la politique actuelle». Pour ce qui est du Tiers monde en général, le Conseil propose de laisser aux forces internationales du marché le soin de faire les ajustements nécessaires:

... la politique la plus judicieuse en matière de commerce consiste à permettre aux lois de la concurrence de s'exercer librement suivant la répartition internationale des avantages comparatifs. Nous croyons donc que, de façon générale, il est préférable de ne pas laisser les préoccupations à l'égard du développement s'immiscer dans le jeu des forces du marché. Nous estimons cependant qu'en raison de la grande pauvreté de certains pays du Tiers monde, il y a lieu de faire certaines entorses à cette règle générale.

Ainsi donc, le mécanisme même que dénonce le Groupe des 77 apparaît comme la solution idéale au Conseil économique du Canada. D'où il ressort que le rapport, bien qu'il prétende traiter de nos relations avec les pays en développement, s'intéresse plutôt à l'inquiétude bornée que suscite le pouvoir concurrentiel des exportations des plus avancés d'entre eux.

Programme d'aide

Du point de vue du Conseil, le destin économique du reste du Tiers monde doit continuer de reposer sur le programme d'aide plutôt que sur toute révision fondamentale de nos relations économiques. On ne s'étonnera donc pas que le Conseil s'étende sur les